

quelques fables, que nous extrayons d'un ouvrage intitulé : "Poésies de l'enfance." Nous ne craignons pas de dire que bien des *hommes faits* pourront y trouver aussi instruction et plaisir.

## JEAN RIVARD ET L'ÉDUCATION.

Dieu a distingué l'homme de la bête en lui donnant une intelligence capable d'apprendre . . . . .  
Cette intelligence a besoin, pour se développer, d'être enseignée.  
GENÈSE.

C'est par l'éducation qu'on peut réformer la société et la guérir des maux qui la tourmentent.  
PLATON.

Celui-là qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde.  
LEIBNITZ.

(Suite.)

Il était d'autant moins facile au père Gendreau de répondre négativement à cette question, que lors de son arrivée dans le canton de Bristol, il avait prié Jean Rivard lui-même d'écrire pour lui deux ou trois lettres d'affaires assez importantes.

—Supposons encore, continua Jean Rivard, que vous, M. Gendreau, vous auriez des enfants pleins de talents naturels, annonçant les meilleures dispositions pour l'étude, lesquels, avec une bonne éducation, pourraient devenir des hommes éminents, des juges, des prêtres, des avocats. . . . . n'aimeriez-vous pas à pouvoir les envoyer à l'école ?

Jean Rivard prenait le père Gendreau par son faible; la seule pensée d'avoir un enfant qui pût un jour être avocat, suffisait pour lui troubler le cerveau.

Gendreau-le-Plaideux fit malgré lui un signe de tête affirmatif.

—Eh bien ! dit Jean Rivard, mettez-vous un moment à la place des pères de familles, et ne refusez pas aux autres ce que vous voudriez qu'on vous eût fait à vous-même. Qui sait si avec un peu plus d'éducation vous ne seriez pas vous-même devenu avocat ? Toute l'assemblée se mit à rire. Le père Gendreau était désarmé.

—Pour moi, continua Jean Rivard, chaque fois que je rencontre sur mon chemin un de ces beaux enfants au front élevé, à l'œil vif, présentant tous les signes de l'intelligence, je ne m'informe pas quels sont ses parents, s'ils sont riches ou s'ils sont pauvres, mais je me dis que ce serait pécher contre Dieu et contre la société que de laisser cette jeune intelligence sans culture. N'êtes vous pas de mon avis, M. Gendreau ?

Il y eut un moment de silence. Jean Rivard

attendait une réponse ; mais le père Gendreau voyant que l'assemblée était contre lui, crut plus prudent de se taire. On put donc, après quelques conversations particulières, procéder à l'élection des commissaires.

Jean Rivard, le père Landry, Gendreau-le-Plaideux et un autre furent adjoints à monsieur le juré pour l'établissement des écoles et l'administration des écoles de Rivardville.

C'était un grand pas de fait ; mais le plus difficile restait encore à faire.

En entrant en fonctions, les commissaires durent rechercher les meilleurs moyens de subvenir à l'entretien des écoles ; après de longues délibérations, ils en vinrent à la conclusion que le seul moyen praticable était d'imposer, comme la loi y avait pourvu, une légère contribution sur chacun des propriétaires de la paroisse, suivant la valeur de sa propriété.

Cette mesure acheva de monter l'esprit de Gendreau-le-Plaideux, d'autant plus irrité que, n'ayant pas lui-même d'enfant, sa propriété se trouvait ainsi imposée pour faire instruire les enfants des autres.

Les séances des commissaires étaient publiques, et elles attiraient presque toujours un grand concours de personnes.

Celle où fut décidée cette question fut une des plus orageuses.

Jean Rivard eut beau représenter que lui et sa famille possédaient plus de propriété qu'aucun autre des habitants de Rivardville, et qu'ils seraient taxés en conséquence—que les bienfaits de l'éducation étaient assez importants pour mériter un léger sacrifice de la part de chacun—que les enfants pauvres avaient droit à l'éducation comme ceux des riches—et d'autres raisons également solides, Gendreau ne cessait de crier comme un forcené : on veut vous taxer, on veut vous ruiner à tout jamais, pour le seul plaisir de faire vivre des maîtres d'écoles : à bas les taxes, à bas les traitres. . . . .

A ces mots Gendreau-le-Plaideux, qui s'épuisait en gesticulations de toutes sortes, se sentit tout-à-coup saisi par les épaules comme entre deux étaux ; et une voix de tonnerre lui cria dans les oreilles :

" Ferme ta margoulette, vieux grognard."

Et se retournant, il aperçut Pierre Gagnon.

" C'est Pierre Gagnon, dit-il, qui vient mettre le désordre dans l'assemblée ?

" Oui, c'est moi, tonnerre d'un nom ! " dit Pierre Gagnon, d'un air déterminé et en regardant le père Gendreau avec des yeux furibonds.

Il y eut un mouvement dans l'assemblée ; les uns riaient, les autres étaient très-sérieux.

" J'en veux des écoles, moi, tonnerre d'un nom ! " criait Pierre Gagnon avec force.

Jean Rivard intervint, et s'aperçut que Pierre Gagnon était tout frémissant de colère ; il avait ses deux poings fermés, et son attitude était telle